ACADÉMIE
DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

INVITATION PRESSE

Besançon, le 14/12/2022

Mise en œuvre du dispositif Devoirs faits

Jeudi 15 décembre 2022 à 16 h | Collège Diderot – Besançon

Nathalie Albert-Moretti, Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de Besançon, Chancelière des universités, se rendra jeudi 15 décembre à 16 h au collège Diderot de Besançon pour assister à un temps dédié à la réalisation des devoirs et échanger avec les acteurs impliqués dans le dispositif Devoirs faits.

Devoirs faits est un temps d'étude accompagnée proposé aux collégiens, pour réaliser leurs devoirs. Il a lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés.

Devoirs faits n'est pas un cours supplémentaire, mais bien un temps consacré à la réalisation des devoirs, en lien avec les connaissances et compétences travaillées en classe. Le dispositif s'adresse à toutes les familles et à tous les collégiens volontaires.

L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux « Devoirs faits ».

Au collège Diderot, deux créneaux sont proposés aux élèves : de 13 h à 14 h et de 16 h à 17 h.
Les séances sont animées par des enseignants et/ou des assistants d'éducation volontaires.

Vous êtes cordialement invités à cette visite.

Adresse : 3 rue de Cologne, Besançon

Guillaume RIVOIRE
Rectorat de l'académie de Besançon
Service communication
Tél : 03 81 65 49 38 / 06 76 62 69 81
10 rue de la Convention
25 030 Besançon

www.ac-besancon.fr
@acbesancon